



**RAPPORT SPECIAL 2015 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L.225-197-1 A L.225-197-6 DU CODE DE COMMERCE**

(ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS)

**Société anonyme au capital de 37 522 255,50
Siège social : 89/91 Boulevard National – Immeuble Vision Défense
92250 LA GARENNE-COLOMBES
R.C.S NANTERRE 329 764 625
N° INSEE : 329 764 625 00045**

La Garenne-Colombes, le 29 octobre 2015

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-197-1 à L.225-197-6 du Code de commerce relatifs aux attributions gratuites d'actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la société Avanquest (ci-après la « **Société** ») et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 1° du Code de commerce.

1. Attributions gratuites d'actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société intervenues au cours l'année

Le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion en date du 25 juillet 2013, agissant sur autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 novembre 2012, a procédé à l'attribution de 240.000 actions gratuites au profit d'un salarié de la Société.

La période d'acquisition avait été fixée à la plus lointaine des deux dates suivantes (x) le 25 juillet 2015 (2 ans) ou (y) la date de réalisation des objectifs sur le cours de bourse de la Société cette date ne pouvant intervenir après le 25 juillet 2017.

La période de conservation avait été fixée à une durée de deux ans sauf dans le cas où la période d'acquisition prévue ci-avant serait d'une durée au moins égale à quatre ans. La période de conservation prendra fin au plus tard le 25 juillet 2017.

Lors de sa séance du 6 novembre 2014, le Conseil a constaté la réalisation des conditions d'acquisition définitive des 240.000 actions gratuites attribuées au profit du salarié. Cette attribution a donné lieu le 25 juillet 2015 à l'émission de 240.000 actions nouvelles de la société d'une valeur de 0,10 € chacune.

Le 8 octobre 2015, le Conseil d'administration a constaté l'augmentation de capital corrélative, le capital social ayant ainsi été augmenté de 24.000 €.

1.1 Nombre et valeur des actions attribuées gratuitement au cours de l'année, par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, à chacun des mandataires sociaux, à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société :

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2014-2015, aucune action n'a été attribuée gratuitement à ce titre.

1.2 Nombre et valeur des actions attribuées gratuitement au cours de l'année, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce à chacun de ses mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent :

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2014-2015, aucune action n'a été attribuée gratuitement à ce titre.

1.3 Nombre et valeur des actions attribuées gratuitement au cours de l'année par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix (10) salariés de la Société

non mandataires sociaux dont le nombre d’actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

Nous vous informons qu’au cours de l’exercice 2014-2015, aucune action n’a été attribuée gratuitement à ce titre.

1.4 Nombre et valeur des actions attribuées gratuitement au cours de l’année par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l’article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des salariés de la Société non mandataires sociaux.

Nous vous informons qu’au cours de l’exercice 2014-2015, aucune action n’a été attribuée gratuitement à ce titre.

2. Acquisitions définitives au cours de l’année d’actions attribuées au cours des exercices précédents

Bénéficiaires	Nombre d’actions	Date d’attribution	Date d’acquisition définitive	Fin de la période de conservation
Thierry Bonnefoi	240.000	25 septembre 2013	25 juillet 2015	25 juillet 2017

Pour le Conseil d’administration

Pierre Cesarini
Président Directeur Général